



1^{ère} AUDITION PUBLIQUE 2.0

avec retransmission en direct par Oze Tv
en se connectant sur le site de la FFA : www.addictologie.org

7 & 8 AVRIL 2016 - PARIS

“Réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives”

Sous la présidence du
Pr Amine Benyamina et du Dr Alain Morel

Communiqué de presse de la Fédération Française d'Addictologie – 18 avril 2016

15 RECOMMANDATIONS POUR UN CHANGEMENT D'ORIENTATION DE LA POLITIQUE DES DROGUES EN FRANCE

La politique des drogues et des addictions est en pleine évolution dans le monde. Des pays amorcent de véritables virages, mais, dans ce contexte, la France s'en tient à la continuité d'une politique basée à la fois sur la prohibition totale des drogues illégales et la frilosité face aux drogues licites (tabac, alcool) malgré leurs graves conséquences sur la santé publique.

Pourtant, face aux évolutions sociétales et aux progrès des connaissances scientifiques, les acteurs de l'addictologie français ne cessent de modifier profondément leurs conceptions et les modes d'intervention depuis au moins une ou deux décennies. Ce changement de « logiciel » peut se résumer à travers le développement d'une stratégie d'action, dans les soins et la prévention pour toutes les addictions : **la réduction des risques et des dommages (RdRD)**. Plutôt que de « lutter contre » des produits et des comportements et de ne donner comme perspectives aux personnes ayant un problème avec ces conduites que la stigmatisation et l'abstinence, la RdRD vise en priorité à prévenir et à diminuer les conséquences négatives, sanitaires et sociales, des conduites addictives, avec de bien meilleurs résultats tant pour la société que pour les individus.

Devant ces changements largement méconnus par l'opinion et sujets à des polémiques très éloignées des réalités dans le milieu politique, **la Fédération Française d'Addictologie (FFA)** qui regroupe la totalité des associations professionnelles et des sociétés savantes de l'addictologie, a décidé d'organiser une Audition Publique sur la RdRD liés aux conduites addictives.

Celle-ci s'est tenue les 7 et 8 avril avec les soutiens de la MILDECA et du Ministère de la Santé, et avec l'accompagnement de la Haute Autorité de Santé. Au terme de plusieurs années de préparation cette Audition Publique a permis d'entendre une trentaine d'experts, dont près d'un quart au nom d'associations ou communautés d'usagers, sur les différentes questions scientifiques, préventives, thérapeutiques, sociales et politiques que soulèvent la RdRD. Le débat public et retransmis en direct sur le web a réuni trois cent participants de toutes origines et professions dans la Salle Laroque du Ministère de la Santé et plus du double d'internautes.

Une Commission d'Audition de composition large et diversifiée, indépendante de toute pression et de tout lien d'intérêt et présidée par le Professeur Didier Sicard, Président

d'honneur du Comité National Consultatif d'Éthique, en a tiré des conclusions et des propositions d'orientations dans **un rapport qui comporte 15 recommandations***.

Celles-ci traduisent parfaitement le consensus qui existe aujourd'hui entre usagers, professionnels et institutions chargées de l'action sociale et sanitaire en matière de drogues et d'addiction.

Un consensus pour une politique axée sur le respect des droits fondamentaux des personnes, la collaboration avec les usagers et le soutien à leurs associations. Une politique qui abandonne la pénalisation des usagers et la prohibition pour ouvrir d'autres voies de régulation légales et éducatives.

Un consensus pour une politique gradualiste, qui tienne compte de la diversité des situations et des personnes vivant avec une addiction, de leurs besoins, de leurs choix, de leurs ressources. Une politique qui intègre les évolutions modernes portées en premier lieu par les usagers comme celles de la cigarette électronique ou la réduction des risques sur Internet.

Une politique qui organise de façon cohérente une déclinaison d'actions depuis la prévention, la promotion de la santé, l'intervention précoce jusqu'aux soins et aux accompagnements sociaux les plus lourds.

Une politique qui diminue effectivement les effets négatifs sur la santé et la sécurité des personnes et soit évaluée sur ces critères grâce à la création d'une institution de recherche dans ce domaine qui manque aujourd'hui cruellement.

Le meilleur facteur de progrès dans une société démocratique c'est, à partir d'un débat social, de construire des consensus pragmatiques facteurs de changements favorables à tous. C'est ce à quoi veut œuvrer la FFA et c'est pourquoi elle a décidé de soutenir et de promouvoir avec toutes ses associations membres et par tous leurs moyens d'expression, les conclusions de l'Audition Publique sur la RdRD.

La FFA va interpeller les autorités publiques, les partis et responsables politiques pour qu'ils prennent en compte les enjeux et l'importance du consensus qui existe dans la société française d'aujourd'hui afin de sortir des affrontements stériles, des impasses ou des immobilismes actuels.

** Le rapport est téléchargeable sur le site de la FFA*

www.addictologie.org

CONTACTS PRESSE

Professeur Amine Benyamina
Président de la FFA
06 84 49 41 46

Docteur Alain Morel
Vice-Président de la FFA
06 85 43 11 53